



Département du Nord
Arrondissement de Valenciennes

COMMUNE DE DENAIN

Décision de non opposition à une Déclaration préalable à la réalisation de constructions et travaux non soumis à permis de construire portant sur une maison individuelle et/ou ses annexes

Délivrée par le Maire au nom de la commune

Description de la demande	Caractéristiques du dossier
Dossier déposé le 04/10/2024	N° DP 059172 24 C0141
Avis de dépôt affiché le 07/10/2024	Référence cadastrale : BD198
Dossier complété le 08/11/2024	
Par Monsieur Pierre MAGNE	
Demeurant 27 boulevard Eugène Deruelle 69003 LYON	
Pour Changement de la porte d'entrée	
Sur un terrain sis 98 rue Pierre Beriot, 59220 DENAIN	
	* Éléments déclaratifs fournis au dossier

Le maire de **DENAIN**,

Vu la déclaration préalable susvisée,

Vu le Code de l'Urbanisme,

Vu le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal approuvé le 18/01/2021, modifié le 18/10/2021,

DECIDE

Article 1 : Il n'est pas fait opposition à la demande susvisée.

OBSERVATIONS : Le présent avis n'entraîne dérogation ni aux prescriptions du règlement sanitaire départemental, ni à celles des règlements municipaux et de voirie en vigueur.

Le titulaire de l'autorisation d'urbanisme est tenu de respecter toute législation ou réglementation annexe spécifique à la construction ou l'aménagement projeté.

Fait à DENAIN

Le

19 NOV. 2024

Le Maire,

Anne-Lise DUFOUR-TONINI
Déléguée du Maire

